

PROJET EVS

2026-2027



Coopérative d'idées
& Fabrique de projets

communes orientation information
présence écoute proximité
information orientation
hors les murs accompagnement
accueil partenaires
présence accueil
présence Haute Vallée d'Azergues
partenariat
présence
écoute orientation
aller vers

accompagnement
aller vers
communes
proximité
aller vers
écoute
présence
orientation
partenaires
Ressources locales
itinerance
accueillir
communes

information
proximité
écoute
orientation
itinerance
présence
orientation
partenaires
Ressources locales
itinerance
accueillir
communes

outil de veille écoute
hors les murs
proximité
partenariat
communes
partenaires
communes
Ressources locales
partenaires
itinerance
information
accueil
accompagnement
information
partenariat
itinerance
aller vers

Sommaire

INTRODUCTION P.3

PARTIE 1 : ÉVALUATION, DIAGNOSTIC ET ENJEUX P.4

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION P.5

PORTRAIT DU TERRITOIRE P.13

DÉMARCHE D'ÉVALUATION DES PROJETS P.23

PARTIE 2 : PROJET 2026-2027 P.32

AXES ET OBJECTIFS P.33

MODE DE PARTICIPATION EFFECTIVE DES HABITANTS ET MODALITÉS DE GOUVERNANCE P.38

LES MOYENS P.40

FRISE CHRONOLOGIQUE P.45

ÉVALUATION P.49

ANNEXE P.51

LEXIQUE P.53

VHB s'engage dans une nouvelle étape de son histoire, marquée par une transformation profonde et ambitieuse.

À l'issue d'une année d'accompagnement par Itinere Conseil, le conseil d'administration a choisi de réorienter l'action de l'association en renforçant son ancrage territorial.

Cette décision traduit une volonté claire : se rapprocher davantage des habitants, des dynamiques locales et des réalités vécues sur le terrain.

Cette mutation, pensée comme une transition progressive sur deux années, vise à adapter notre organisation, nos pratiques et nos partenariats pour mieux répondre aux besoins et aux aspirations des territoires que nous accompagnons. Elle s'inscrit dans une démarche de co-construction, d'écoute active et d'innovation sociale.

Durant cette période de transformation, l'Espace de Vie Sociale poursuivra pleinement sa mission d'animation de la vie sociale, en maintenant ses engagements auprès des habitants et en continuant à favoriser le lien social.

Ce projet est à la fois le reflet de notre identité et le moteur de notre (r)évolution. Il démontre notre volonté de rester un acteur de proximité, engagé au service des territoires et de leurs habitants.

Le Comité de Présidence de VHB

PARTIE 1

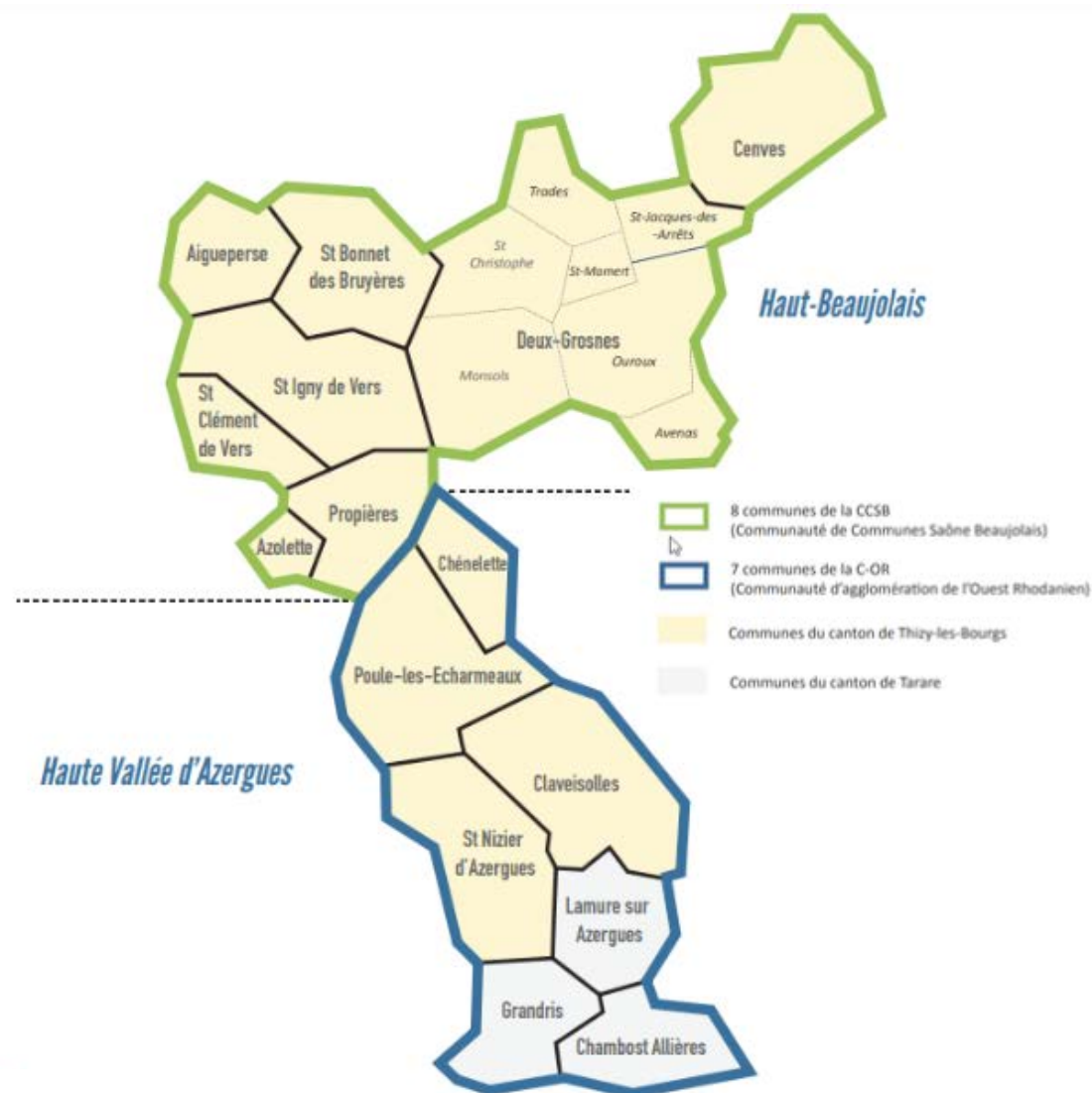
ÉVALUATION, DIAGNOSTIC ET ENJEUX



Présentation de l'association

Quelques éléments de présentation de VHB

- Un centre social né d'initiatives d'habitants en 1997
- 2 agréments : Centre Social + Espace de Vie Sociale délivrés par la CAF
- Zone d'intervention de 15 communes sur 2 EPCI différents
- Une équipe de 8,15 ETP (35 salariés dont 25 animateurs ALSH) et 46 bénévoles
- Pilotage par un comité de 4 co-présidents.
- 22 partenaires (institutionnels et associatifs)
- Un budget de 649 663,44 euros en 2024



Origines et évolution de VHB

- L'association VHB est née suite au travail effectué dans le cadre du PARM (Plan d'Action de Revitalisation du Milieu Rural) mis en place fin 1994 par la MSA. Le territoire concerné par le PARM à ce moment-là était défini par l'Europe (financeur du PARM) et le territoire d'intervention des assistants sociaux de la MSA mis à disposition dans ce cadre. Il s'agissait des cantons de Lamure-sur-Azergues et de Monsols. Le premier projet social est parti de ce territoire-là, en accord avec les élus, les partenaires, les financeurs.
- L'association « Vivre en Haut Beaujolais » est créée en 1997 avec comme objectif de « renforcer le lien social et la solidarité pour lutter contre l'isolement et l'exclusion ; favoriser la prise d'initiatives individuelles et collectives, développer les relations intergénérationnelles et de proximité, s'engager dans une démarche démocratique et susciter les pratiques citoyennes ; promouvoir la formation des salariés et des bénévoles »... Les premières "vacances à la carte" sont mises en place la même année.
- En 2022, la CAF de Villefranche-sur-Saône reconnaît l'ampleur du travail réalisé et les valeurs du projet social de l'association VHB, et lui attribue l'agrément « Centre Social ». En 2002, ce qui permet l'embauche de deux premières professionnelles.
- À Monsols, se situe ainsi le centre social « historique » auquel s'est ajoutée en 2014 une implantation additionnelle dans la Haute Vallée d'Azergues, à Lamure-sur-Azergues, afin de pouvoir renforcer la présence et l'intervention de l'association sur ce territoire en réponse aux besoins exprimés aux habitants.
- Ce second lieu d'implantation a obtenu l'agrément d'espace de vie sociale (EVS) en 2020, suite à un diagnostic venant confirmer la pertinence de venir consolider l'animation de la vie sociale portée par l'association VHB.

Mission et identité du centre social

En 2021, les projets sociaux et familles de VHB ont été renouvelés et agréés par la CAF pour quatre années supplémentaires avec les axes suivants :

- VHB, des lieux où l'on est accueilli, où l'on peut s'informer et s'orienter
- VHB, des lieux où l'on se rencontre, crée des liens de proximité et où l'on s'entraide
- VHB, des lieux où l'on peut être accompagné et où l'on peut se mobiliser

- **VHB est une association d'éducation populaire, centre social et espace de vie sociale, fortement attachée à ses valeurs d'accueil inconditionnel, de participation des habitants et qui les fait véritablement vivre dans son projet.** Fidèle à son origine de structure initiée par des habitants du territoire, l'association cherche à accompagner le développement du pouvoir d'agir des habitants au quotidien.
- **Les membres de l'équipe sont ainsi formés à l'accompagnement de collectifs d'habitants, des commissions d'habitants sont animées sur divers enjeux et thématiques afin de pouvoir contribuer à la vie de l'association et des « ambassadeurs » habitants** se portent volontaires pour être les relais sur les communes de la communication de VHB mais aussi ses porte-paroles auprès des familles ou des seniors.
- **Une autre caractéristique forte de l'association réside dans son approche itinérante, adaptée aux spécificités de ses zones d'intervention, avec son rayonnement sur 15 communes différentes sur un territoire très rural.** Cet aller-vers est par ailleurs en phase avec la mission de la structure, lui permettant ainsi de rejoindre les populations les plus isolées, de développer du lien social, mais aussi d'assurer une fonction de veille sociale permettant, au besoin, d'alerter les partenaires locaux sur des situations difficiles repérées.

Présentation de VHB

Indicateurs globaux



Un nombre d'adhérents en hausse entre 2021 et 2022 (959 contre 783)



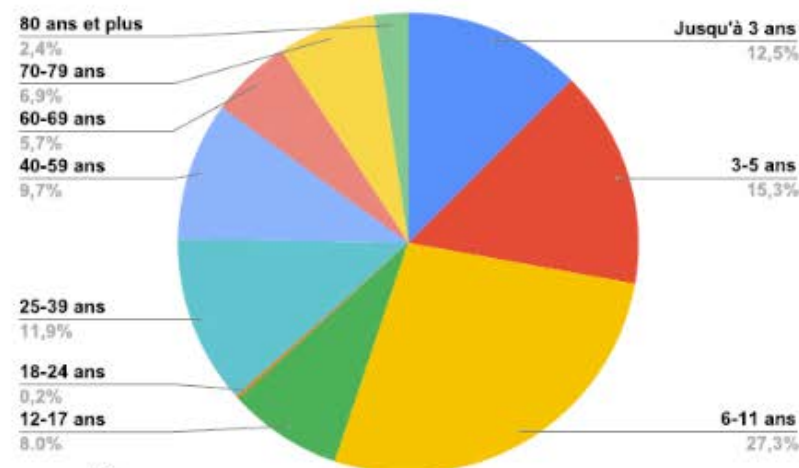
Une répartition femmes / hommes plutôt équilibrée pour un CS : 60% de femmes contre 40% d'hommes



Des jeunes et des enfants surreprésentés par rapport aux autres tranches d'âge : 6-11 (27,3%), 3-5 (15,3%), 0-3 ans (12,5%).



Des adhérents majoritairement issus de la Haute Vallée d'Azergues (à 51%), mais une forte proportion également d'adhérents du Haut-Beaujolais (40%). 10% d'adhérents qui ne sont pas issus du territoire.



Présentation de VHB

L'offre de services

Légende

- Action se déroulant dans les locaux de VHB (Monsols et Lamure)
- Action se déroulant sur d'autres communes d'intervention de la HVA ou HB
- Action itinérante ou lieu variable

Petite Enfance

(Grands-) parents, enfants, assistantes maternelles

RPE Pitchouns

Poule-les-Echarmeaux, Claveisolles, Grandris Lamure

Eveil musical

LAEP Cabane des Pitchouns

Claveisolles Claveisolles

Enfance

Enfants de 6-11 ans habitants du territoire (et à l'externe mais majoration de 10%)

Camps (inscriptions)

Monsols (Deux-Grosnes) Lamure

Accueil de loisirs

En alternance sur les communes du territoire

Animation sociale

VHB Entraide habitants
Projet collectif d'habitants

Monsols (Deux-Grosnes)

Tout public

Lamure

Jeunesse

Accueil jeunes

Lamure Itinérante 12-15 ans
 Monsols (Deux-Grosnes)

Ateliers au collège

Collège de Monsols Collégiens (3es, 4es)
 Collège de Lamure

Ecoute individuelle

Lamure Monsols (Deux-Grosnes) 12-17 ans

Familles

Ateliers en famille

Monsols (Deux-Grosnes) Enfants et (grands-) parents
 Lamure

Centre de ressources

Monsols (Deux-Grosnes) Parents, adolescents
 Lamure

Ateliers parents

Monsols (Deux-Grosnes) Parents
 Lamure

Après-midi livres et jeux (en partenariat avec ludothèque et médiathèque)

Poule-les-Echarmeaux, Saint-Igny de Vers Tout public

Ludothèque itinérante

Itinérante Tout public

Retraités

Rencontres intergénérationnelles

Rencontre convivialité

Variable Tout public
 Retraités de la HVA et HB
 Monsols (Deux-Grosnes)

Tricot couture

Ateliers prévention

Jeux de mémoire

Lamure

Parenthèse colorée

Jeux de mémoire

Gym douce

Monsols (Deux-Grosnes)
 Grandris, Propières, Claveisolles

Transport à la demande

Selon besoin

Présentation de VHB

Une offre de services qui maille le territoire

3 Saint-Igny de Vers

Familles
Après-midi Livres et jeux

4 Saint-Clément de Vers

Seniors
Gym douce

5 Propières

Seniors
Gym douce

6 Poules-les-Echarmeaux

Petite enfance
RPE Pitchouns

Familles
Après-midi Livres et jeux

Seniors
Gym douce

7 Claveisolles

Petite enfance
RPE Pitchouns
Eveil musical
LAEP Cabane des Pitchouns

Seniors
Gym douce

8 Grandris

Petite enfance
RPE Pitchouns

Seniors
Gym douce



Des actions en itinérance sur plusieurs communes :

- Accueil de loisirs (Enfance)
- Ludothèque (Familles)
- Accueil jeunes (Jeunesse)

1 Monsols

Familles
Centre de ressources
Ateliers en famille
Ateliers parents
Familles en fête

Petite enfance
RPE Ronde des Sapinous (inscriptions)

Enfance
Camps (inscription)

Jeunesse
Accueil jeunes
Ateliers au collège
Ecoute individuelle

Seniors
Ateliers prévention
Tricot couture
Jeux de mémoire
Rencontre convivialité

2 Lamure-sur-Azergues

Petite enfance
RPE Pitchouns

Enfance
Camps (inscriptions)

Familles
Centre de ressources
Ateliers en famille
Ateliers parents

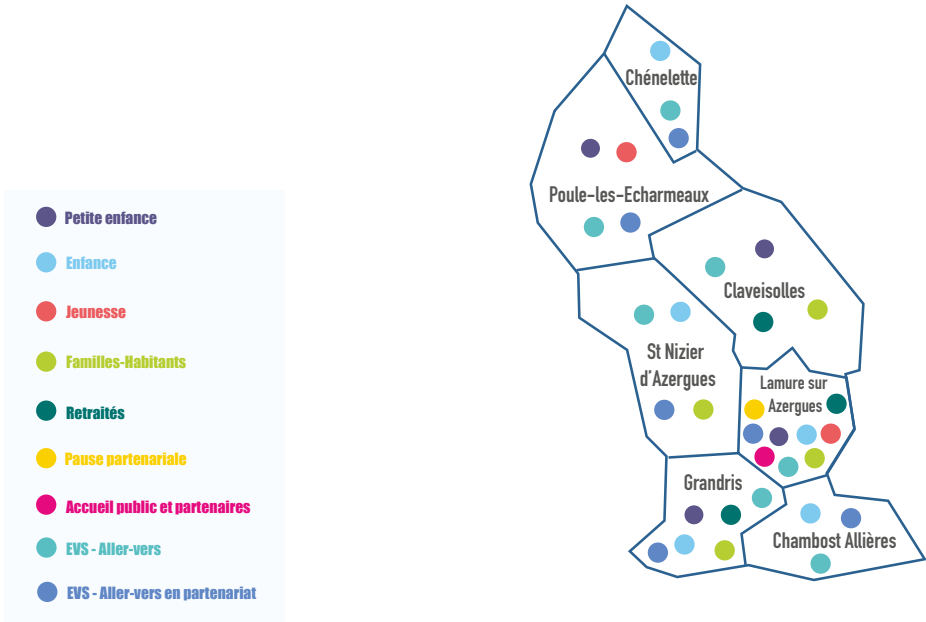
Jeunesse
Accueil jeunes
Ateliers au collège
Ecoute individuelle

Seniors
Parenthèse colorée
Jeux de mémoire
Animation sociale

Répartition des activités COR / CCSB

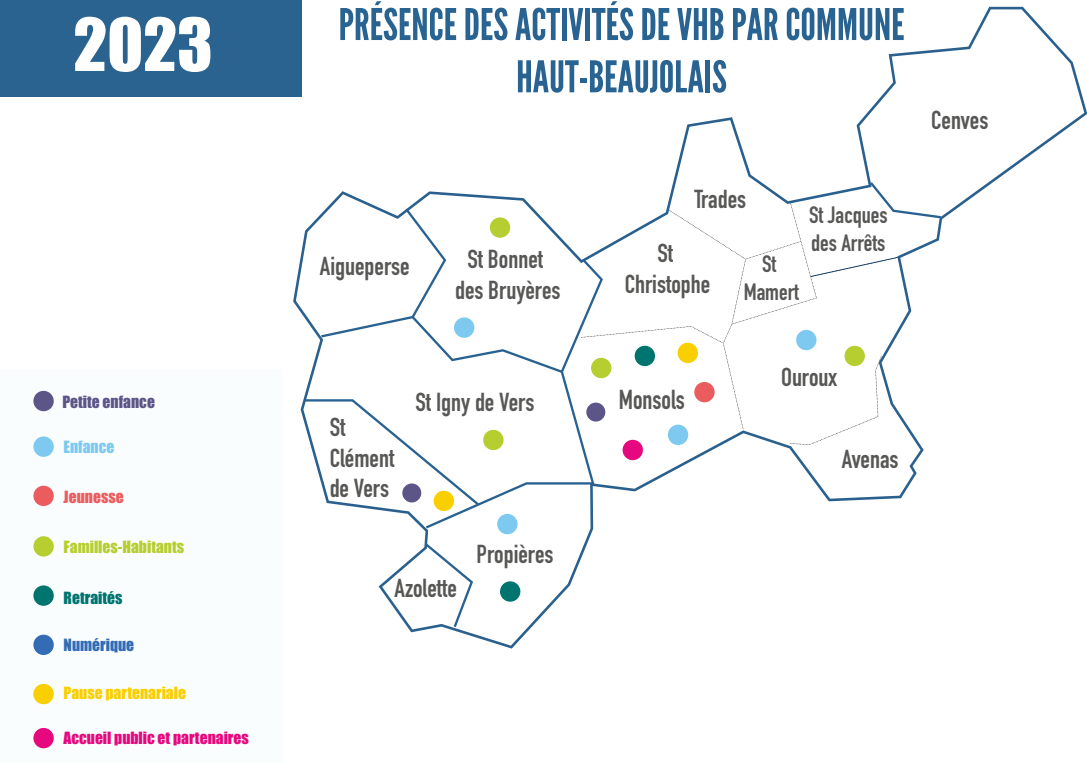
2023

PRÉSENCE DES ACTIVITÉS DE VHB PAR COMMUNE
HAUTE VALLÉE D'AZERGUES



2023

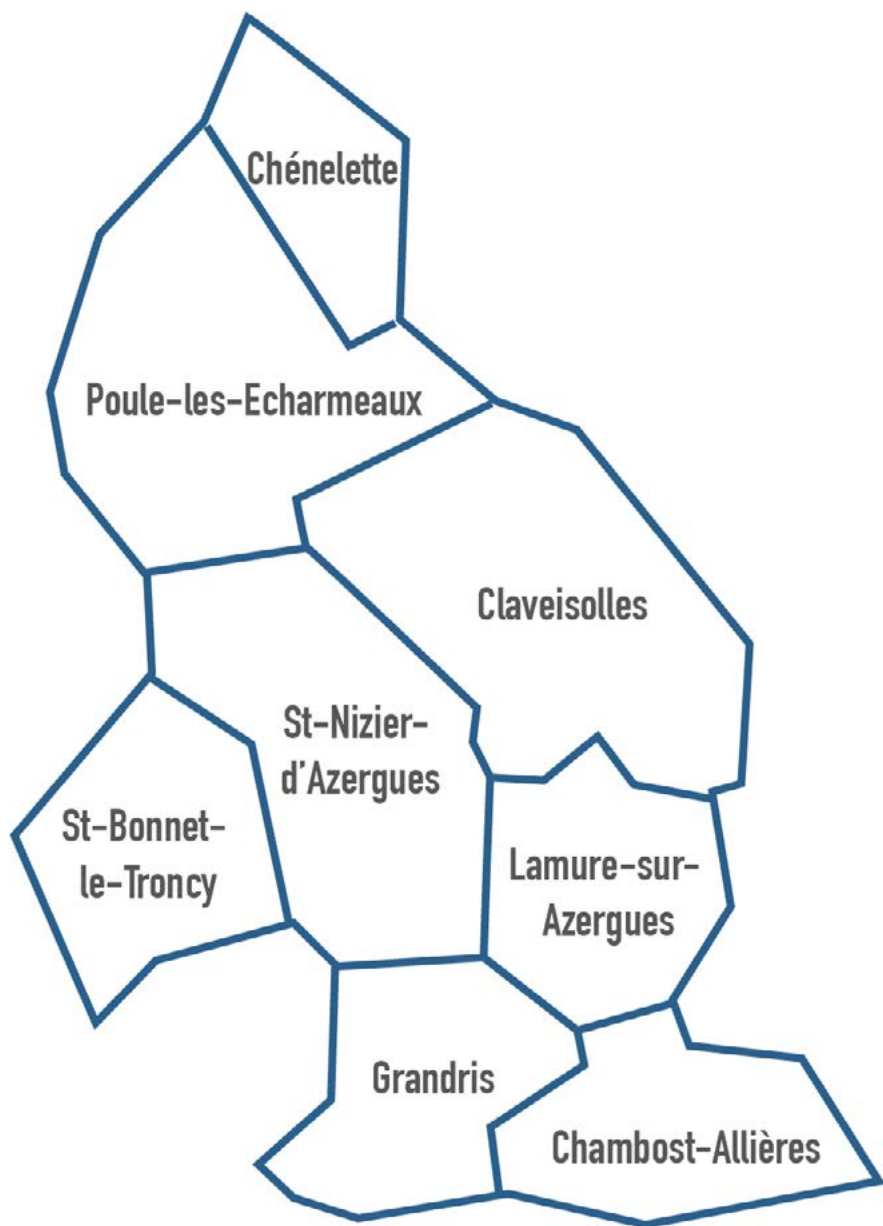
PRÉSENCE DES ACTIVITÉS DE VHB PAR COMMUNE
HAUT-BEAUJOLAIS



Extrait rapport final accompagnement VHB - Itinere Conseil



Portrait du territoire



L'EVS est implanté sur 8 communes de la Haute Vallée d'Azergues. Ce territoire correspond à l'ancienne Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues (CCHVA) et à l'ancien canton de Lamure (avec 2 communes en plus Thel et Ranchal).

En 2014, dans le cadre de la fusion des intercommunalités, les 8 communes ont intégré la C-OR.

En 2015, suite à la création de la métropole et aux élections départementales, la carte des cantons a été modifiée. Chambost-Allières, Grandris et Lamure-sur-Azergues font partie du canton de Tarare, les autres communes du canton de Thizy-les-Bourgs.

Le diagnostic de territoire a été fait en 2024 par Itinere Conseil dans le cadre de son accompagnement global de VHB. Ainsi les données concernent également le territoire du Haut-Beaujolais. Les spécificités communales et locales sont cependant bien mises en avant.

Portrait de territoire

Caractéristiques sociodémographiques de la COR

Population

Une population plus âgée que dans le reste du département.

Autonomie

Depuis 2017, les habitants se situant dans les tranches d'âge les plus élevées sont de plus en plus nombreux : +7% de 60-75 ans, +18% âgés de plus de 85 ans

Handicap

Des bénéficiaires de PCH ont augmenté de 7% depuis 2017

Ressources

Un revenu médian estimé à 20 300€, en augmentation (+8%) depuis 2017. En 2018, 30% des foyers étaient considérés comme appartenant à la tranche des bas revenus, en légère diminution par rapport à 2013

Emploi

Entre 2014 et 2019, le nombre de demandeurs d'emploi (DE) a augmenté de 5%. 27% des DE sont des DETLD. Les personnes âgées de plus de 49 ans représentent 30% des DE. Ce sont plus légèrement des femmes que des hommes (à 52%)

Logement

Près d'un habitant sur 2 (47%) perçoit une prestation d'aide au logement, part en baisse depuis 2013 (53%).

Familles

Le taux de natalité est de 1,1%.
Les familles monoparentales, en augmentation depuis 2016, représentent 12,7% des familles et 8% des ménages.

Mobilité

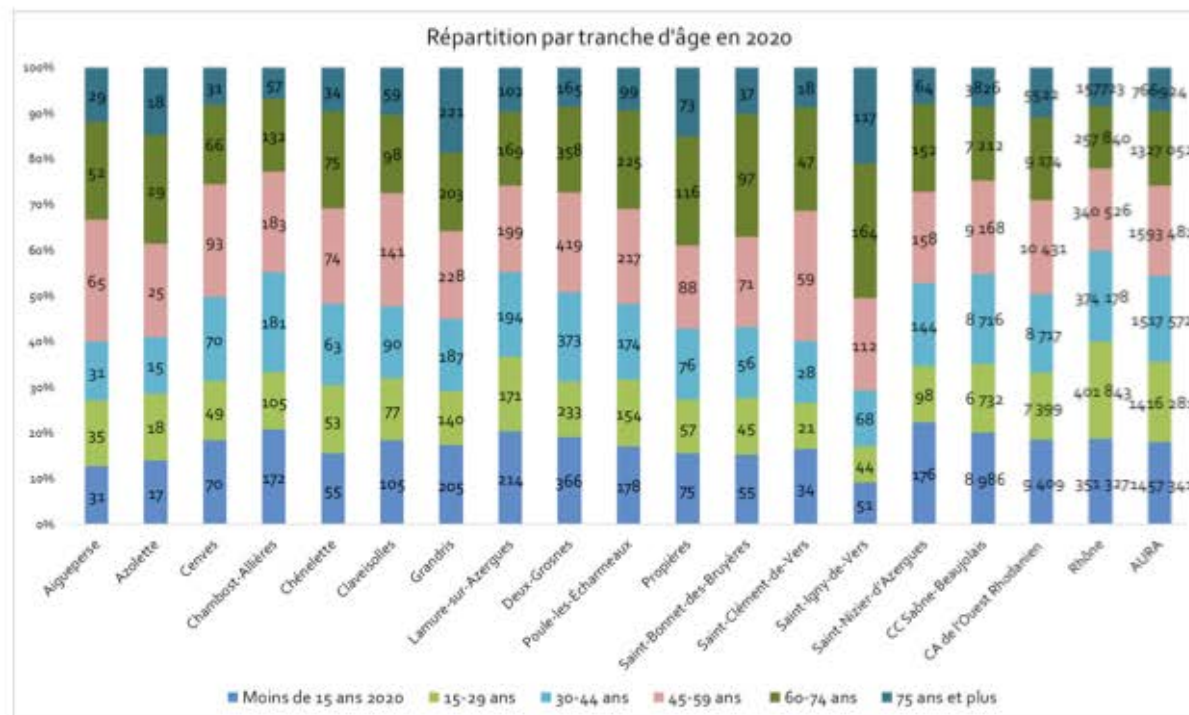
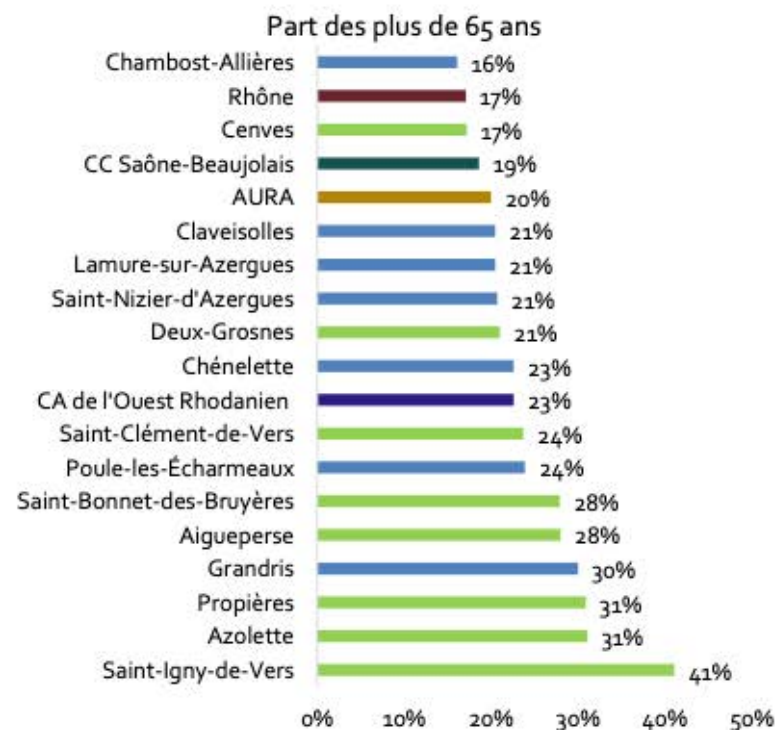
En 2016, 80% des déplacements domicile-travail se font en voiture, et 6,4% en transports en commun

Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

Une population plus âgée que la moyenne de la Région AURA

Légende graphique 1

- Région
- Département
- CCSB
- COR
- Communes de la HVA
- Communes du HB



Source : Observatoire des Territoires

13 communes sur les 15 du territoire, couvertes par Vivre en Beaujolais ont, en proportion, une population plus âgée que l'ensemble du département, dont la part des personnes de plus 65 ans est de 17% (incluant la métropole lyonnaise). **Les communes du HB ont globalement une population plus âgée que celles de la HVA.**

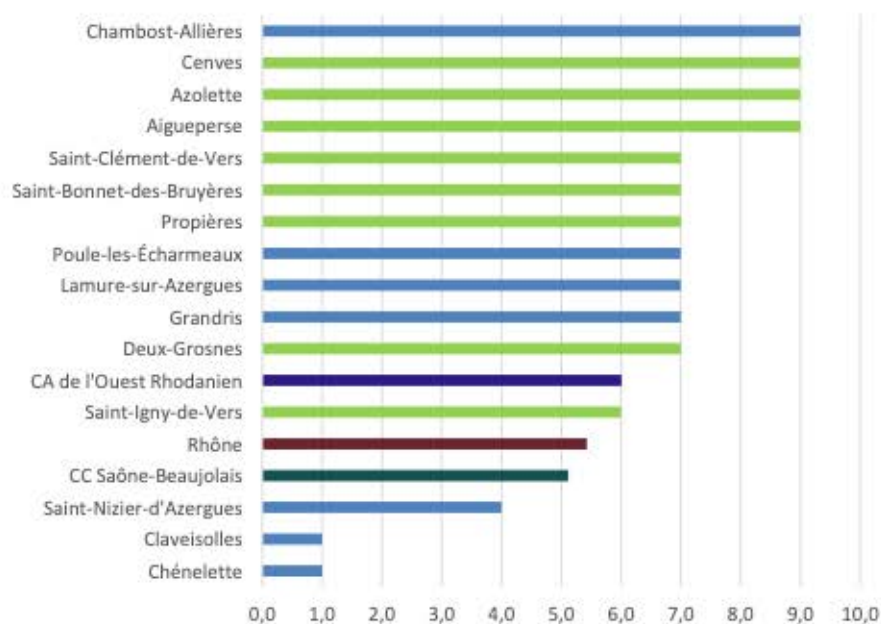
Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

Des disparités importantes en termes de revenu

Légende graphique

■ Région	■ Département	■ CCSB	■ COR
■ Communes de la HVA	■ Communes du HB		

Déciles de pauvreté par commune*



- 11 communes sur 15 se classent parmi les 40% de communes françaises avec un taux de pauvreté le plus élevé dont 4 appartenant aux 20% de communes avec un taux de pauvreté le plus élevé.
- A l'inverse Chénelette et Claveisolles se classent parmi les 10% des communes de France ayant un taux de pauvreté le plus faible.

*Les déciles sont les valeurs qui partagent une distribution (de salaires, de revenus etc.) en dix parties d'effectifs égaux.

Ici on classe les communes du plus faible au plus fort taux de pauvreté et on attribue un score associé à la position de la commune par rapport aux autres.

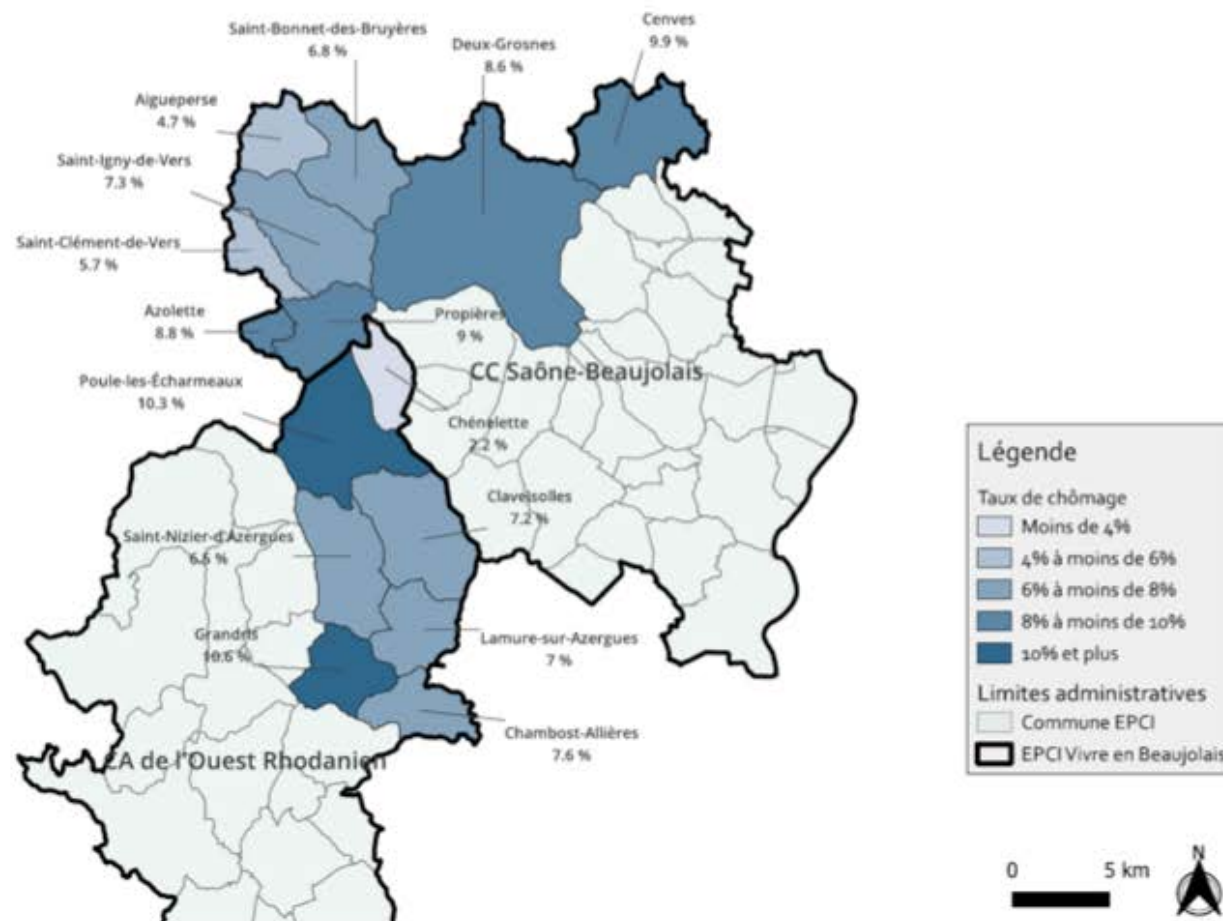
Lecture: La commune De Saint-Igny-de-Vers a un score de pauvreté de 6, ce qui la situe juste au-delà de la médiane nationale.

Source: Indice de fragilité numérique - Traitement Itinere Conseil

Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

Un taux de chômage plus faible qu'à l'échelon départemental

Taux de chômage par commune de Vivre en Beaujolais



Le taux de chômage des communes du territoire est inégal allant de 2,2% à Chénélette à 10,6% à Grandis. Pour autant, toutes se situent en dessous du taux départemental (11,5%). La COR a globalement un taux de chômage (10,4%) plus élevé que la CC Saône-Beaujolais (8,2%).

Source : Insee

Extrait rapport final accompagnement VHB - Itinere Conseil

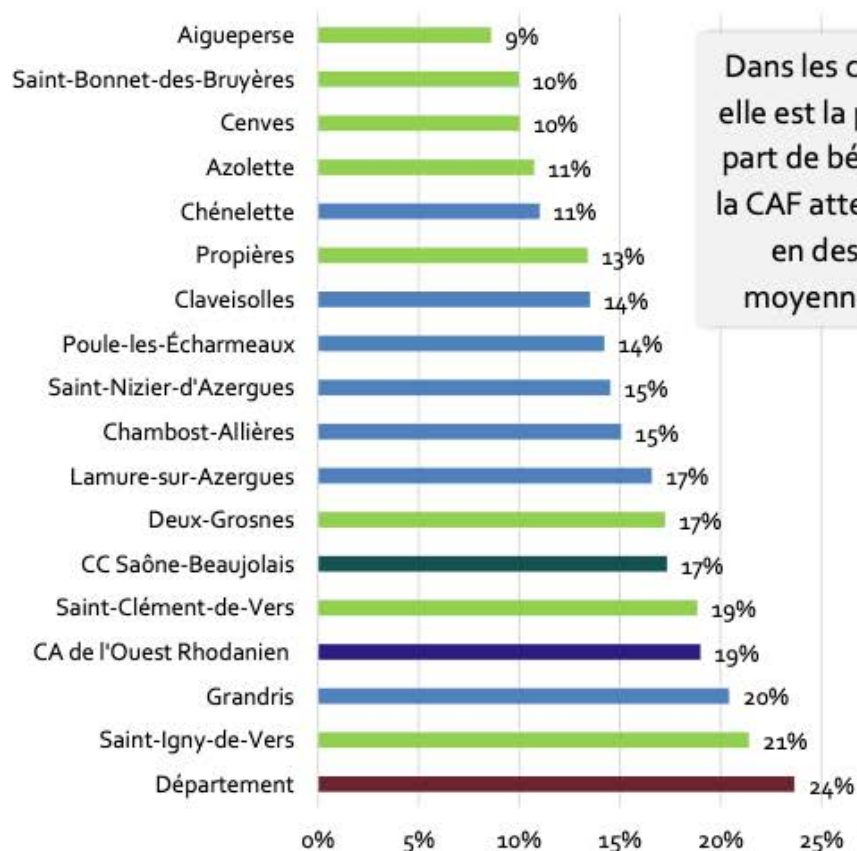
Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

Des habitants plutôt moins bénéficiaires de prestations sociales

Légende
graphiques

- Région
- Département
- CCSB
- COR
- Communes de la HVA
- Communes du HB

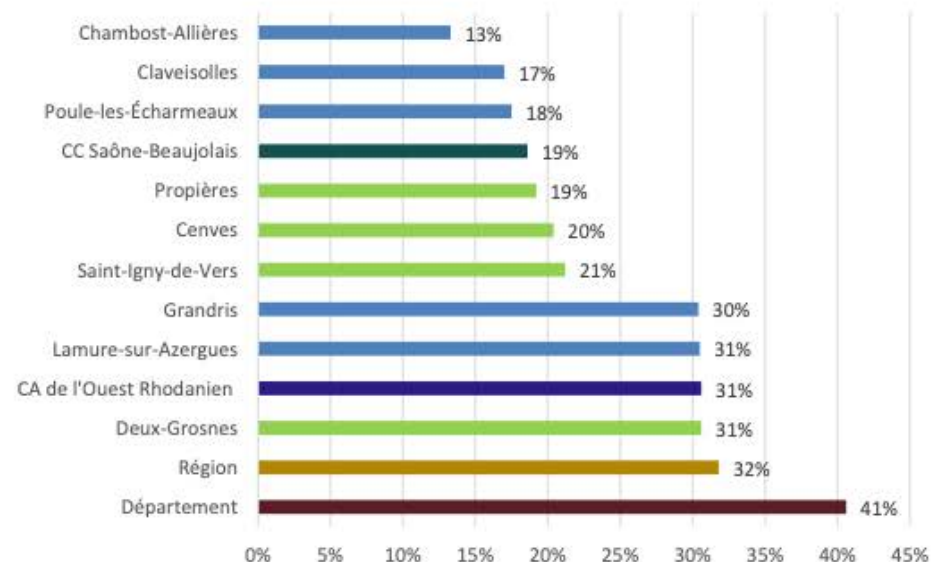
Part allocataire CAF 2020



Dans les communes où elle est la plus élevée, la part de bénéficiaires de la CAF atteint 21%. C'est en dessous de la moyenne du Rhône.

Source : CAF du Rhône

Part bénéficiaires RSA



Source : Observatoire des Territoires

Des disparités importantes existent entre les communes. Dans 2 communes de la HVA (Grandris et Lamure) et 1 commune du HB (Deux-Grosnes), plus d'1 habitant sur 3 est bénéficiaire du RSA.

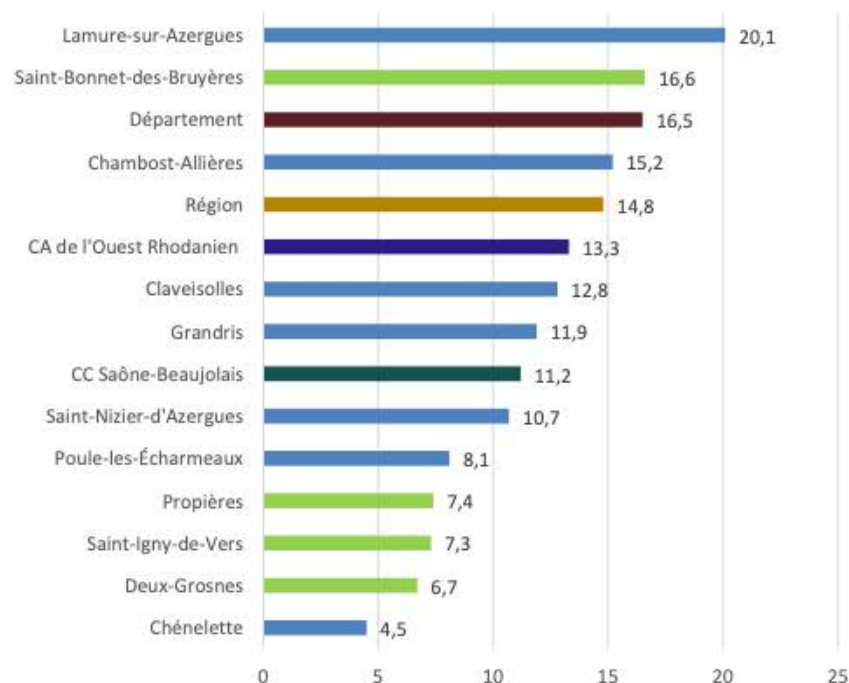
Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

Des communes avec une part élevée de familles monoparentales...

Légende graphique

Région	Département	CCSB	COR
Communes de la HVA	Communes du HB		

Part des familles monoparentales (en %)



Les communes de Lamure-sur-Azergues et de Saint-Bonnet présentent des parts de familles monoparentales plus élevées que la moyenne départementale. La commune de Chambost-Allières est également parmi les communes avec le plus fort taux de familles monoparentales (inférieur au niveau départemental, mais supérieur à l'échelon régional).

Par contraste, la commune de Chénelette, qui a le taux le plus bas de familles monoparentales, ne présente que 4,5 % de familles monoparentales en son sein.

Pour 4 communes (Aigueperse, Cenves, Azolette, Saint-Clément-de-Vers), les données sont indisponibles.

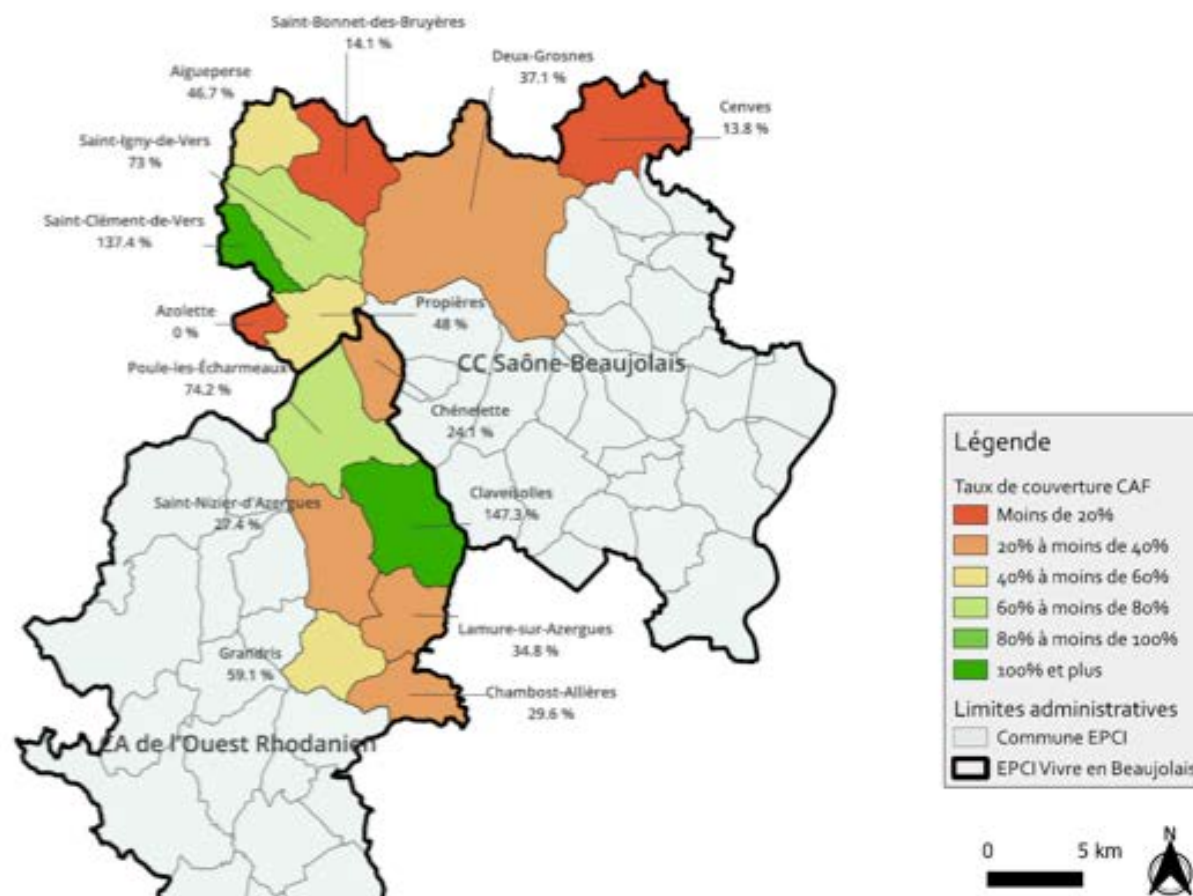
Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB

...et ne sont pas nécessairement les mieux couvertes en termes de modes d'accueil petite enfance

Taux de couverture CAF par commune de Vivre en Beaujolais

Comme indiqué en slide précédente : Lamure-sur-Azergues, Saint-Bonnet et Chambost-Allières sont les trois communes dans lesquelles le taux de familles monoparentales est le plus élevé (respectivement 20,1, 16,6 et 15,2).

Les communes les mieux couvertes en modes d'accueil sont Claveisolles (un taux de 147% de couverture globale), Saint-Clément-de-Vers (137%) et Poule-les-Écharmeaux (74,2%).



Zoom sur les communes dans le périmètre de VHB



13 communes sur 15 ont **une population plus âgée** que le reste du dépt
16 à 41% de + de 65 ans
HB a une population ^{plus âgée que} département HVA



3 communes concentrent plus de **familles monoparentales** que la moyenne départementale ou régionale : Lamure sur Azergues, St Bonnet des Bruyères et Chambost-Allières (entre 15 et 20 %)



Revenu : des disparités importantes entre communes

11 sur 15 sont au-dessus de la moyenne du taux de pauvreté du dept
3 sont en dessous, toutes de la HVA

département



Et ne sont pas les mieux couvertes en services de garde. Les meilleurs taux de couverture sont eux des communes de Claveisolles, Poule les Echarmeaux et St Clément de Vers ^{mais fermeture prochaine} ceux du RPE)



Chômage: toutes les communes sont en dessous de la moyenne départementale, avec des disparités de taux de chômage allant de 2 à 10% environ



Selon l'indice de fragilité numérique de la MEDNUM, **les communes du HB concentrent plus de difficultés que le territoire de HVA.**

Sources : Observatoire des territoires, Indice de fragilité numérique, CAF



MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION DU PROJET EVS

CHAQUE
ANNÉE
À PARTIR
DE 2021

ÉVALUATION CONTINUE EN ÉQUIPE LORS DES RÉUNIONS BI-MENSUELLES : par les professionnels en lien avec le comité de présidence, des commissions, des adhérents, des bénévoles, des partenaires.

ÉVALUATION INDIVIDUELLE AVEC CHAQUE PROFESSIONNEL lors des entretiens d'évaluation en novembre avec la Directrice et la coprésidente chargée des ressources humaines.

BILAN ANNUEL DE CHAQUE ACTIVITÉ réalisé par les professionnels à partir de données quantitatives et qualitatives, après échanges avec les participants et les intervenants le cas échéant.

ALLER-VERS notamment sur le territoire de l'EVS pour rencontrer les habitants qui ne fréquentent pas le centre social et les potentiels partenaires qui ne se déplacent pas jusqu'au centre social (écoles par exemple)

ÉVALUATION ANNUELLE AUTOUR DES QUESTIONS ÉVALUATIVES : avec un format différent chaque année afin d'en faciliter l'appropriation

- janvier 2022 : évaluation en équipe puis partage avec le Comité de Présidence
- janvier 2023 : évaluation en Conseil d'Administration (membres de droit, associés et actifs) + professionnels de l'équipe
- mai 2024 : évaluation avec les professionnels de l'équipe et les bénévoles du Conseil d'Administration
- janvier 2025 : évaluation avec les professionnels de l'équipe

Outils

Questionnaires, compte-rendus des commissions et des comités de pilotage, bilans des activités, rapports AG, entretiens, animations... basés sur des éléments quantitatifs et qualitatifs.

Recueil de données basé sur

- données statistiques mais limite des chiffres dans le contexte
- données communales
- animation VHB (auprès des habitants) : forum des associations, temps collectifs Relais Petite Enfance, accueil de loisirs, temps conviviaux de fin d'ateliers
- comité de pilotage - CA
- accueil à Lamure et Monsols
- bilans des activités
- évaluation continue des projets 2021-2025
- arrivée de nouveaux professionnels en 2021 et 2024
- arrivée de nouveaux intervenants en 2023
- partenariat : rencontres individuelles et pauses partenariales

2023

Le CA du 31 janvier a pu participer à l'évaluation sur l'année 2022. En plus de celle-ci, les objectifs étaient que les membres du CA échangent avec les membres de l'équipe professionnelle, d'être à l'écoute des remarques, questions, propositions, que les membres de droit découvrent de nouvelles choses par rapport à VHB et en aient une meilleure connaissance, que les habitantes et habitants échangent avec les membres de droit élus de leur commune, de la CCSB, de la CAF...

Il y avait 6 groupes composés de 3 à 4 personnes (dont au moins 1 bénévole du CA, avec un mixte au niveau du genre, du territoire).

2024

Un accompagnement de l'association par Itinere Conseil a permis de recueillir des éléments auprès des élus des communes du territoire de VHB, des partenaires et principaux financeurs.



Tout en continuant à mettre en place des services pour et avec les habitants et à mettre en œuvre ses projets par le biais des activités, les difficultés financières, la complexité de l'itinérance et la complexification d'une implantation territoriale modifiée depuis la fusion des intercommunalités en 2014 et 2017 ne nous a pas permis de mettre en œuvre la partie du projet relatif à la vie associative, à l'accompagnement des projets d'habitants dans le cadre de leur pouvoir d'agir et à l'animation d'espaces d'éducation populaire.

Nous avons prévu de réfléchir autour de l'évaluation pendant la durée du projet. Ce projet est rapidement apparu comme trop ambitieux. D'une part par rapport aux éléments cités ci-dessus et d'autre part parce que l'appropriation de l'évaluation et des outils choisis prend du temps et qu'en changer à chaque projet serait contre-productif. La directrice et la référente familles-habitants ont malgré tout participé en 2022-2023 au groupe de travail mis en place par la Fédération des Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon, avec le soutien de la CAF, autour de l'utilité sociale.



[Voir le rapport du CISCA](#)



APPROPRIATION DE LA DÉMARCHE PAR LES ACTEURS DU PROJET

LES PROFESSIONNELS

Après avoir pris la mesure de la dimension du projet dans l'évaluation de leurs propres activités à l'occasion du projet 2017-2021, ce projet a été l'occasion d'amorcer l'appropriation par chaque professionnel des questions évaluatives. Les réunions d'équipe représentent un temps important de l'évaluation continue même si elles ne sont pas mises en avant comme telle. Des temps spécifiques de réflexion et d'analyse viennent alimenter l'évaluation continue. La référente familles-habitants anime et est animée par cette démarche qui participe de sa posture professionnelle.

LES PARTENAIRES

Ils soulignent l'importance des pauses partenariales. Indépendamment des rencontres individuelles généralistes ou dans le cadre d'un projet particulier, les pauses sont pour nous et les partenaires le lieu d'interconnaissances et d'échanges autour d'une évaluation et d'un diagnostic permanent.

LES ADMINISTRATEURS

Ils sont associés au moins une fois par an à un temps spécifique autour du Projet Social. Les membres du Comité de Présidence le sont beaucoup plus régulièrement, notamment lors des échanges qui conduisent à l'arrêt, la création, l'évolution d'une activité ou d'un projet ou pour répondre aux nombreuses sollicitations d'intervenants extérieurs.

LES ÉLUS

Certains, ceux qui participent aux instances associatives et à celles du projet, sont associés régulièrement. Les autres le sont plus ponctuellement, soit sur une partie bien spécifique du projet, soit sur le projet dans sa globalité. En 2023, les élus, membres de droit du Conseil d'administration, ont participé au CA spécial autour des questions évaluatives. En 2024, les élus de toutes les communes ont été rencontrés par Itinere Conseil dans le cadre de l'accompagnement de VHB dans le cadre d'une réflexion sur sa transformation et son avenir puis invités à participer aux 4 réunions du comité de pilotage mis en place.

LES ADHÉRENTS

Ils sont consultés régulièrement sur les activités. Nous allons à eux pour faire le bilan de l'activité dans laquelle ils sont inscrits mais pas seulement. C'est l'occasion, comme lors du travail autour [des accords](#), de rechercher ce qu'ils viennent y chercher en dehors de l'activité elle-même, ce qu'ils y trouvent, ce qu'ils y apportent.

LES HABITANTS

Ceux qui ne sont pas adhérents mais proches de VHB (fréquentant l'accueil, participant à des actions ne nécessitant pas d'être adhérents) participent de la même manière que les adhérents à l'évaluation. Pour ceux qui sont plus éloignés du Centre Social nous pratiquons l'aller-vers. Démarche qui a pu se développer, en partenariat notamment, dans le cadre de l'EVS sur la Haute Vallée d'Azergues.

AXE 1 - VHB, CENTRE SOCIAL ITINÉRANT ET HORS LES MURS : UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES COMMUNES

Dans le cadre de l'Espace de Vie Sociale et de la démarche d'aller-vers, Fabienne, animatrice de l'EVS, propose des temps de rencontres dans les villages de la Haute Vallée d'Azergues. L'aller-vers est un temps de rencontres privilégiées avec les habitants, sur leur lieu de vie. Ces temps sont annoncés préalablement et les lieux varient en fonction des besoins.

L'aller-vers c'est la volonté d'aller au plus près des habitants. Mais au-delà de la démarche physique active, l'aller-vers a une dimension plus large en prenant en compte le cheminement des personnes et leurs préoccupations. Ainsi l'aller-vers est en étroite lien avec la veille et l'écoute pour guider les choix de nos actions et leur mise en place. C'est aussi une occasion d'informer et d'orienter les habitants en fonction de leurs besoins.

En 2023, nous avons pu expérimenter l'aller-vers en partenariat dans le cadre de l'expérimentation sur l'utilité sociale menée par la Fédération des Centres Sociaux du Rhône et de la Métropole de Lyon avec le soutien de la CAF et animée par le CISCA (lien vers le rapport final).

En effet, afin de mutualiser des compétences, des connaissances et de favoriser les proximités, une démarche d'aller-vers conjointe a été proposée à des partenaires du territoire. Ainsi la Mission Locale et Ecov pour la COR (bancs de co voiturage) se sont joints à nous lors de plusieurs démarches d'aller-vers, essentiellement devant la pharmacie. Cette collaboration s'est élargie en 2024 avec les AJD, France Alzheimer, le service mobilité à vélo de la COR et la Transporterie. Nous remarquons une facilité de mobilisation des partenaires notamment devant la pharmacie. Mobilisation qui a conduit à la mise en place d'évènements thématiques autour de la santé.

Ainsi, le rendez-vous est mensuel devant la pharmacie et le hall d'Intermarché. L'animatrice de l'EVS se rend aussi environ une fois par trimestre dans les clubs des aînés, ainsi que sur le marché de Grandris.

Ces temps permettent de rencontrer des personnes que nous ne rencontrons pas sur d'autres actions de VHB. Cette démarche permet de donner de l'information sur les actions de VHB, d'orienter vers des partenaires, et de faire de l'écoute.

Les principales thématiques qui ressortent sont la santé, les aidants, les mobilités, l'isolement, les solutions de garde des enfants, les relations intrafamiliales...

"C'est très dur vous savez de ne parler à personne parfois pendant 3 jours."

"C'est super que vous veniez nous rencontrer."

"Ça m'a fait plaisir de discuter avec vous."

AXE 2 - VHB, DES LIEUX OÙ SE TRICOTENT DES SOLIDARITÉS

Après 3 ans d'utilisation de la plateforme pour VHB-Entraide-Habitants (VHB EH), début 2023 nous avons fait un bilan plus approfondi que les bilans faits annuellement.



RAPPEL DE L'HISTORIQUE

En avril 2019, VHB rencontre la responsable de la SCIC BIP POP Anne GUENAND sur proposition du maire de Grandris.

En octobre 2019, le comité des financeurs « valide le projet d'EVS et le trouve adapté au territoire et les réponses apportées en adéquation avec les besoins repérés ». VHB EH faisait partie des moyens de l'EVS.

En novembre 2019, le conseil d'administration de VHB valide le fait que l'association soit porteuse du projet.

En janvier 2020, BIP POP est présenté aux élus du territoire.

En avril 2020, la plateforme d'entraide locale de VHB est lancée en marque BIP POP, mise en place gratuitement pour une phase de test et dans le contexte du premier confinement (17 mars au 11 mai 2020).

>> Les élus sont favorables et ont même participé à établir la liste des services. Mais ils ne se sont pas engagés sur le financement.

>> Le fait de démarrer pendant le 1^{er} confinement a, à la fois, été un atout et un frein. Un atout car les besoins étaient très visibles, des bénévoles disponibles et la possibilité de tester. Un frein car il a fallu dépasser le cap de l'action de solidarité seulement liée au covid.

C'est l'animatrice de l'EVS qui a géré la phase de test. Puis une salariée de Bip-Pop est arrivée pour la phase de déploiement de septembre 2020 à mars 2021 puis à nouveau en septembre 2021. C'est au final l'animatrice de l'EVS qui gère la plateforme et les bénéficiaires et la référente familles-habitants du Centre Social qui s'occupe des bénévoles.

CONSTATS DU CÔTÉ DES BÉNÉFICIAIRES

- pour certains ce n'est pas facile de demander
- certains demandent des services qui ne relèvent pas de VHB EH : faire le jardin sur du long terme, des travaux qui relèveraient de professionnels (par exemple élagage, taille des haies) mais pas envie de payer pour ça, ou réel problème financier, ou indisponibilité de professionnels sur le territoire
- pour certains VHB EH est une solution parmi d'autres : famille, voisins... C'est donc le premier qui répond qui rend le service
- des services sont demandés parce que Fabienne appelle tous les mois les bénéficiaires. Pas sûr que certains soient demandés si il n'y avait pas eu cet appel
- 1 bénéficiaire très demandeuse (14 services demandés / 3 services rendus en 2022)
- 2 personnes de l'entourage familial de 2 bénéficiaires nous ont contactés pour nous « reprocher » nos démarches
- 1 personne qui souhaitait des appels de convivialité, qui en a eu mais qui en fait aurait voulu que des personnes précises (non inscrites sur vhb-entraide-habitants) l'appellent

CONSTATS DU CÔTÉ DES BÉNÉVOLES

- des bénévoles qui ne se désinscrivent pas de la plateforme (on a donc l'impression qu'il y en a beaucoup) alors qu'ils ne sont plus disponibles
 - des bénévoles qui n'avaient pas forcément compris que cela continuait même en dehors de la période covid
 - des bénévoles qui ont du mal avec le principe même du bénévolat VHB EH (je réponds si je suis disponible) et qui vivent mal de ne pas répondre aux demandes de service
- >> donc un nombre de bénévoles en baisse

- des bénévoles qui à la fois ont besoin d'être dynamisés mais qui ne veulent pas forcément participer à des temps collectifs
- des bénévoles qui ne veulent pas dire non ou qui ne savent pas dire non
- des bénévoles pour qui cela peut être un peu lourd de devoir rencontrer la référente familles-habitants (le casse-tête de la date à trouver !) pour signer la charte de bénévolat
- des bénévoles qui souhaiteraient un recentrage sur leur commune

En 2022 : désactivation de 20 bénévoles (déménagement, inscription lors du confinement, problème de santé ou familial, souhaite être seulement bénéficiaire, pas le temps...)

Bénévoles actifs : 21 dont 3 en pause, 15 sur HVA et 6 sur HB

En attente de réponse : 19 personnes (message tél + envoi d'un mail demandant un retour par mail sinon cela veut dire qu'ils ne donnent pas suite).

CONSTATS AU NIVEAU DES SERVICES DEMANDÉS

- des services qui se rendent maintenant en dehors de VHB EH (au moins 3 binômes)
- des services ne sont pas rendus (28 rendus sur 91 demandés en 2022)
- des types de services qui ne sont pas demandés (9 sur 22)
- les demandes de transports sont un service un peu à part. La question du coût engendré est un frein.

Y-a-t-il des besoins ? Oui mais pour lesquels vhb-entraide-habitants n'est pas la seule réponse possible ou pas adaptée. D'après les CCAS rencontrés fin 2022 pas tant de besoins que ça.

Face à ces constats et au coût de la plateforme (+ de 3000 €), il est décidé de s'en passer et de revenir à des choses plus basiques avec un panneau d'affichage dans les locaux de Lamure sur Azergues + diffusion site internet et infolettre + lors de l'aller-vers. Et de séparer entre les demandes/offres de mobilité et de services autres voire don de matériel.

Cette action est maintenue, a minima faute de ressources humaines suffisantes.

C'est une réponse parmi d'autres à des propositions de bénévolat, des demandes de services et dans la lutte contre l'isolement des personnes. Pour autant cet axe ne sera pas reconduit en tant que tel dans le projet 2026-2027.

AXE 3 - VHB, ANIMATEUR DU PARTENARIAT



Le partenariat peut prendre des formes différentes à VHB, d'une simple rencontre pour faire connaissance, à l'accueil dans nos locaux en passant par la co-organisation d'actions. En élargissant le partenariat, on intensifie sa connaissance du territoire ce qui permet de répondre plus précisément aux demandes des habitants et ainsi mieux les informer et les orienter.

Ces partenariats sont des ressources pour VHB qui s'en fait le relais auprès des habitants. VHB est également une ressource importante et reconnue pour les partenaires du fait de sa connaissance du territoire, de ses habitants et de ses acteurs.

Le rôle de VHB dans l'animation du partenariat est unanimement souligné par les premiers concernés. Sa fonction carrefour est régulièrement mise en avant à ce niveau : accueil de permanences dans ses locaux, animation des pauses partenariales, ressource pour les partenaires, rencontre des nouveaux partenaires.

Nous avons pu mettre en œuvre ce qui était prévu au niveau du partenariat, c'est-à-dire :

- rencontre systématique des nouveaux partenaires que nous avons identifiés ou qui nous ont identifiés
- rencontre avec les nouvelles personnes arrivant chez un partenaire connu
- 3 pauses partenariales par an (jusqu'à 13 partenaires différents sur une même pause et 24 personnes différentes)
- accueil de 5 partenaires dans nos locaux : Croix Rouge, Mission Locale, MSA, Solidarité Femmes Beaujolais et de manière plus ponctuelle la PJJ
- des actions partenariales : régulièrement avec différents services de la COR (mobilité, CLSM, culture), en 2021 avec Handicap International, en 2024/2025 dans le cadre du projet Aller-Vers Santé piloté par la Roche, avec les partenaires impliqués dans l'aller-vers devant la pharmacie à Lamure sur Azergues.

Les pauses partenariales sont très sollicitées par les partenaires et y participer donne une visibilité aux structures représentées. On constate au cours des années que ce modèle convient aux participants qui se renouvellent sans que le taux de participation ne baisse. Elles sont autant d'occasions, simplement de faire connaissance, avec l'accueil de nouvelles associations par exemple, de mettre en commun les réalités et préoccupations du territoire, de suivre les changements de postes dans certaines structures, d'aborder des actualités précises, etc.

VHB est dans son rôle d'accueillant sur le territoire et de "faiseur de liens". Plus largement, on constate que VHB est régulièrement sollicité pour sa connaissance du territoire et sa capacité à fédérer et toucher le public.

PARTIE 2

PROJET 2026-2027

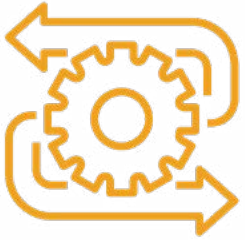


Axes et objectifs

ESPACE DE VIE SOCIALE AXES & OBJECTIFS GÉNÉRAUX

AXE 1

VHB UNE NÉCESSAIRE TRANSFORMATION : RECHERCHER L'IMPLANTATION ADAPTÉE DE L'EVS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE AU REGARD DE LA MOBILISATION DES HABITANTS ET DES COMMUNES POUR FAIRE VIVRE LE PROJET



FAIRE ÉMERGER UN PROJET ADAPTÉ À CHAQUE TERRITOIRE

MOBILISER AUTOUR DE CHAQUE TERRITOIRE ET DE CHAQUE PROJET

AXE 2

VHB, CENTRE SOCIAL ITINÉRANT ET HORS LES MURS : UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES COMMUNES



MAINTENIR LA PRÉSENCE DE VHB SUR SON TERRITOIRE DE PROJET

MAINTENIR L'ÉCOUTE ET "L'ALLER-VERS"

AXE 3

VHB, ANIMATEUR DU PARTENARIAT



MAINTENIR LE MAILLAGE PARTENARIAL

CONSTAT PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS	Au niveau du projet global de l'association sur 15 communes (2 bouts d'intercommunalités) : des problèmes financiers (baisse ou perte de financement, compétences communales plus qu'intercommunales), un territoire impossible à animer avec un seul projet et autour duquel il est difficile de mobiliser.
AXE	VHB UNE NÉCESSAIRE TRANSFORMATION : RECHERCHER L'IMPLANTATION ADAPTÉE DE L'EVS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'UN TERRITOIRE AU REGARD DE LA MOBILISATION DES HABITANTS ET DES COMMUNES POUR FAIRE VIVRE LE PROJET
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	- Faire émerger un projet adapté à chaque territoire - Mobiliser autour de chaque territoire et chaque projet
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	FAIRE ÉMERGER UN PROJET ADAPTÉ À CHAQUE TERRITOIRE - travailler sur le socle de base de chaque projet - travailler en parallèle sur chaque territoire avec des étapes intermédiaires communes - vérifier la viabilité des projets et les retravailler selon les implications des financeurs • MOBILISER AUTOUR DE CHAQUE TERRITOIRE ET DE CHAQUE PROJET <i>= Faire en sorte que le centre social soit celui de tout le monde et que cela se traduise concrètement dans les implications.</i> - amener les bénévoles, les adhérents et les habitants à s'impliquer dans la gestion et la gouvernance des associations - mobiliser les communes pour qu'elles s'impliquent à différents niveaux (financier, matériel et logistique, politique...) - mobiliser les financeurs autour de ces nouveaux projets - associer les partenaires, notamment autour d'éventuelles mutualisations, transferts d'activités... En mobilisant les supports de communication internes et externes pour communiquer autour de l'évolution de VHB : - dès le début et tout au long de la construction des projets - en utilisant des supports variés : infolettre, réunions publiques, bulletins municipaux, AG, presse locale... - en passant par l'équipe salariée et les bénévoles administrateurs de VHB En adaptant la communication en fonction des publics
ACTIONS	- Comité de pilotage - Réunions publiques - Animation de la réflexion avec les communes concernées
MOYENS NÉCESSAIRES	- Directrice - Comité de présidence
MODALITÉS	Voir frise
RÉSULTATS ATTENDUS	Un projet adapté au territoire, en adéquation avec les moyens et dans lequel s'impliquent habitants, communes, financeurs, partenaires.

**CONSTAT
PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS**

- Faible visibilité de certaines personnes* et de certaines situations. Réalités diffuses et mal dénombrées, des réalités délicates à appréhender et à objectiver
- Mobilité des publics* : frein, difficultés, renforcement de certaines problématiques.
- Une présence inégale des services à la population, parfois en deçà du seuil permettant leur repérage par la population et leur fréquentation.
- Dématérialisation des dossiers administratifs.
- Une présence de VHB attendue sur tout le territoire

* Tout public confondu : jeunes et adultes

AXE

VHB, CENTRE SOCIAL ITINÉRANT ET HORS LES MURS : UNE PRÉSENCE DANS TOUTES LES COMMUNES

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Maintenir la présence de VHB sur son territoire de projet
- Maintenir l'écoute et "l'aller vers" auprès de tous les publics

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Permettre une présence de VHB : lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation dans un maximum de communes
- Aller au plus près des habitants - jeunes et adultes - pour vérifier en proximité les besoins et les accompagner dans la recherche de solution

ACTIONS

- Présence VHB dans un maximum de communes
- "Catalogue" des ressources locales

MOYENS NÉCESSAIRES

- Animatrice de l'EVS
- Directrice, référente familles-habitants en fonction de leurs moyens et disponibilités.

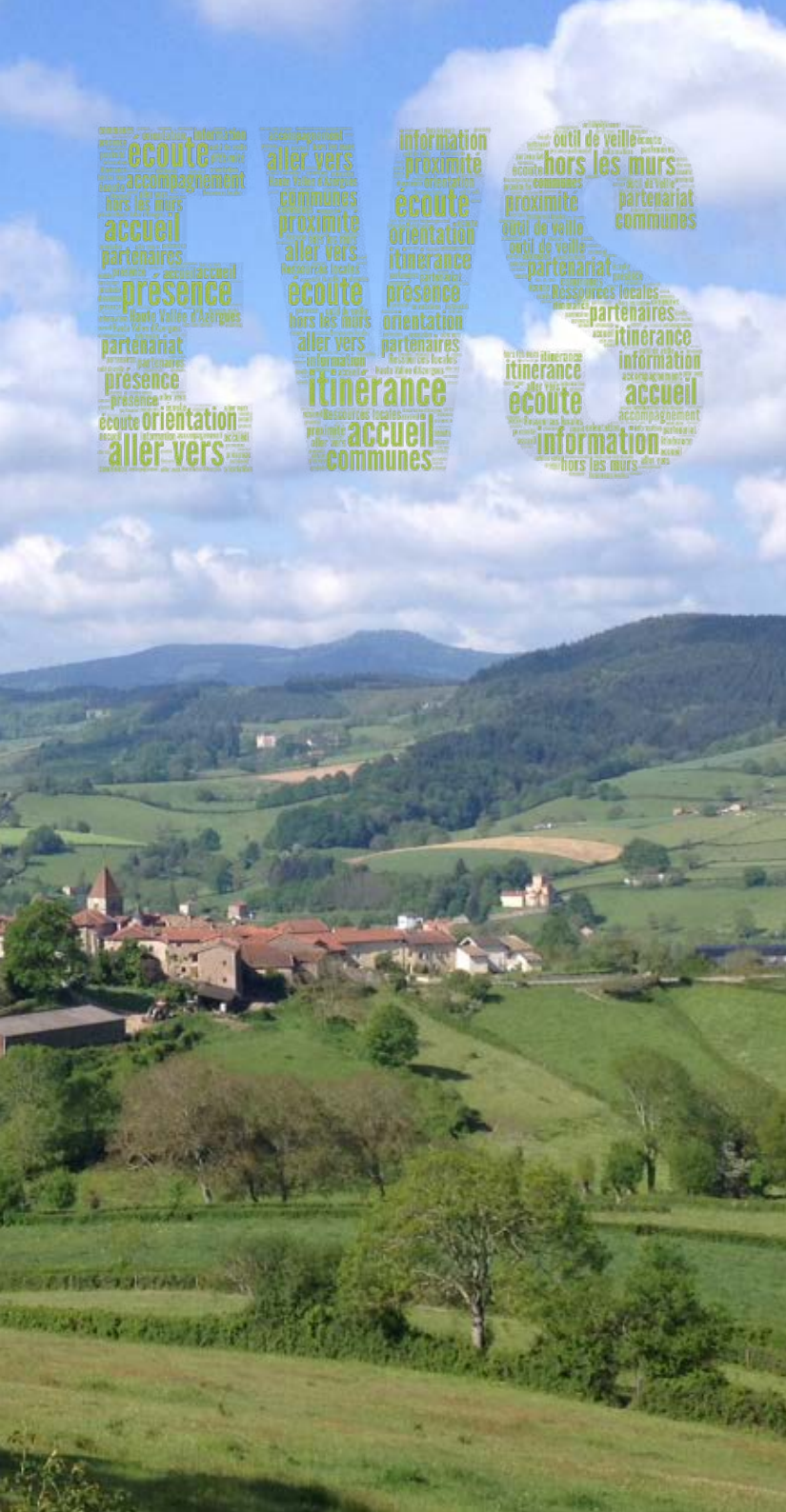
MODALITÉS

- Accueil à Lamure du mardi au vendredi le matin et mardi et jeudi après-midi (accueil tournant si la personne chargée de l'accueil est en aller-vers)
- Aller-vers : 3 à 4 fois par mois. Où : dans les communes, marché, commerces, lieux où sont les publics visés

RÉSULTATS ATTENDUS

- Nombre de personnes accueillies / Nombre de nouvelles personnes accueillies
- Nombre de personnes rencontrées / Nombre de nouvelles personnes rencontrées
- Nombre de communes dans lesquelles il y a eu de l'aller-vers (fréquence, types de lieux et de moments)
- Veille assurée

CONSTAT PROBLÈME ET/OU BESOINS IDENTIFIÉS	• Une reconnaissance du rôle de VHB comme pivot dans le partenariat. • Un niveau d'interconnaissance entre partenaires qui reste perfectible, notamment à l'occasion de mouvements de personnels. • Une capacité globale d'ingénierie de projets à soutenir.
AXE	VHB, ANIMATEUR DU PARTENARIAT
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	• Maintenir le maillage partenarial. • Maintenir le "faire avec" les partenaires
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	• Maintenir le lien avec les partenaires plus ou moins éloignés du territoire (notamment ceux pour qui la Haute Vallée d'Azergues n'est qu'une petite partie de leur territoire de compétences et d'intervention) • Permettre la connaissance des partenaires et des dispositifs afin de mieux informer et orienter les habitants • Co-construire des actions pour répondre aux problématiques identifiées • Permettre aux personnes d'interagir avec leur environnement
ACTIONS	• Rencontres individuelles (arrivée de nouveaux partenaires, points réguliers) provoquées par VHB • Rencontres collectives : Pause partenariale – rencontres thématiques • Accueil de permanences de partenaires
MOYENS NÉCESSAIRES	• Directrice et référente familles-habitants de VHB • Des locaux plus grands et plus adaptés sur Lamure-sur-Azergues • Interactions avec le projet social, le projet familles et le projet jeunesse de VHB
MODALITÉS	• Pausas partenariales à la pause méridienne au printemps, en été et en automne • Mise à disposition d'un bureau ou d'une salle pour l'organisation d'une permanence régulière, d'un accueil ponctuel ou d'une activité
RÉSULTATS ATTENDUS	• Rencontre systématique des nouveaux partenaires que nous identifions ou qui nous ont identifiés. Rencontre également avec des nouvelles personnes arrivant chez un partenaire connu. Nombre : en fonction des mouvements de personnels et de l'arrivée ou de la présence de nouveaux partenaires sur le territoire • 3 pauses partenariales par an / 10 partenaires différents à chaque pause, 20 au total / 20 personnes différentes à chaque pause • Accueil de 3 partenaires minimum par an • 3 actions partenariales par an



Mode de participation effective des habitants et modalités de gouvernance

MODALITÉS DE GOUVERNANCE

L'association est administrée par un **Conseil d'Administration** et un comité exécutif qui a actuellement la forme d'un **comité de présidence**. Les statuts sont complétés par un règlement intérieur de la vie associative et des procédures associatives qui précisent les modalités de fonctionnement interne, les rôles de chacun et les relations extérieures à l'association. Le Conseil d'administration se réunit 4 fois par an en alternance à Lamure ou Monsols, le comité de présidence tous les 15 jours.

Depuis 2025, suite à l'accompagnement par Itinere Conseil, des temps de travail et d'échanges ont été organisés pour les administrateurs bénévoles. Animés par la directrice du Centre Social, avec parfois le soutien de la Fédération des Centres Sociaux, ces temps sont ponctuellement ouverts à l'équipe de salariés.



ET LES HABITANTS DANS TOUT ÇA ?

Afin de permettre aux **habitants de prendre la parole plus souvent** au sein de VHB, de leur permettre de participer réellement, en dehors des activités, à ce projet collectif, des **commissions** - sur lesquelles s'appuiera le comité exécutif pour travailler et faire des propositions au CA – peuvent être créées.

Dans quel cadre une commission est-elle mise en place ?

Dans le cadre d'un besoin ponctuel : renouvellement d'agrément du RPE, modification du fonctionnement d'une activité... ou dans le cadre d'un suivi régulier posé à l'origine du projet ou de l'action.

Qui l'anime : Un salarié ou un bénévole.

Qui y participe ? Un ou des salariés, des adhérents, des bénévoles, des habitants, des partenaires... Toutes les personnes actrices et/ou concernées par le projet ou la thématique.

Où ? Le lieu des rencontres est défini en fonction des participants, soit plutôt du côté du Haut Beaujolais, soit plutôt du côté de la Haute Vallée d'Azergues, soit en alternance...

Quel jour et à quelle heure ? Les jours et horaires sont définis en fonction des participants. Un compte-rendu de chaque commission est rédigé et transmis à ses membres et au comité exécutif.

Les **relations avec les élus et avec les partenaires** (notamment lors de l'accueil de leurs permanences ou de la co-construction d'actions) représentent une première forme de mise en lien avec certains habitants.

L'**accompagnement des projets** est un mode de participation des habitants qui, du fait des moyens humains et du temps que cela nécessite, ne peut être généralisé à un grand nombre d'habitants. Cela reste un mode de participation extrêmement intéressant en termes de mobilisation, de relation élus-citoyens, d'éducation populaire.

Et pour les habitants qui ne participent pas aux activités, qui ne connaissent pas VHB nous développons l'**aller-vers**.



DES MOYENS HUMAINS

Que ce soit en termes de locaux ou de personnes, l'association s'attache à utiliser au maximum les ressources locales et à mutualiser les moyens.



UNE PROFESSIONNELLE EN CHARGE DE L'ANIMATION DE L'EVS

CDI temps partiel en lien avec la directrice de VHB et les 5 autres professionnels du Centre Social qui agit en partie sur le même territoire que l'EVS.

DES BÉNÉVOLES

VHB Coopérative d'idées & l'attribution de projets

Mis à jour en Novembre 2024

Bénévoles

Personnes avec des compétences différentes qui participent à la vie associative de VHB par différents biais. Le bénévolat est libre, gratuit, volontaire et non soumis à des règles de subordination. Aucun contrat au sens juridique du terme n'est instauré. Cependant il y a des règles du jeu à respecter. Cette charte a été construite avec les bénévoles présents au sein de VHB de 2014 à 2016.

VHB

"Centre de proximité en milieu rural particulièrement pratique, utile et apprécié qui a besoin de bénévoles pour fonctionner"
Parole de bénévole lors de la soirée d'échanges de 2014

34 bénévoles

Conseil d'administration 13 membres

Comité de présidence 4 membres

7 salariés
+ 21 volontaires en service civique

VHB est un équipement de proximité, ouvert à l'ensemble des habitants, offrant accueil, animation, activités.

S'inspirant des valeurs de dignité, solidarité et démocratie, VHB est un lieu d'initiatives, d'échanges et de rencontres.

VHB développe ses services et ses activités en fonction d'un projet social élaboré avec les habitants, qui jouent un rôle central dans les choix et les orientations.

Le territoire de VHB couvre le Haut Beaujolais et la Haute Vallée d'Aazergues (15 communes).

Missions Projet 2021-2025

- VHB, DES LIEUX OÙ L'ON EST ACCUEILLI, OÙ L'ON PEUT S'INFORMER, S'ORIENTER
- VHB, DES LIEUX OÙ L'ON SE RENCONTRE, CRÉE DES LIENS DE PROXIMITÉ & OÙ L'ON S'ENTRAIDE
- VHB, DES LIEUX OÙ L'ON PEUT ÊTRE ACCOMPAGNÉ & OÙ PEUT SE MOBILISER

LA PLACE DES BÉNÉVOLES DANS LE PROJET ASSOCIATIF

ÊTRE BÉNÉVOLE À VHB

- CONVIVIALITÉ: Aménager l'accueil, l'animation, l'accompagnement, l'accompagnement de la vie associative.
- ÊTRE UN RELAI: Être le lien entre les habitants et les services, les associations, les entreprises, les institutions.
- POURSUIVRE DES ACTIVITÉS: Être actif, être engagé, être responsable, être impliqué.
- ÊTRE SOLIDAIRE: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- ÊTRE UTILE: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- FAIRE DES ACTIONS COLLECTIVES: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- ENRICHISSEMENT PERSONNEL: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- DISPONIBLE: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- FAIRE ÉVOLUER LA QUALITÉ DE VIE: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- DON: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- RENCONTRE ÉCHANGE PARTAGE: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.
- ENGAGEMENT CITOYEN: Être à l'écoute, être sensible, être attentif, être disponible.

Issue des échanges de la soirée bénévoles de 2014

Chacun peut trouver sa place en fonction de ses compétences, ses envies, le temps disponible qu'il souhaite proposer.

Être bénévole à VHB ce peut être :

- Proposer une activité ou participer régulièrement ou ponctuellement à l'animation d'une activité
- Être membre du conseil d'administration pour mettre en oeuvre le projet de l'association, assurer le suivi des actions
- Piloter le projet de l'association en devenant membre du comité de présidence ou du bureau
- Aider pour l'organisation d'événements cinéma, journées événementielles, courrier...
- Apporter un appui spécifique (création, informatique...)
- Participer à la diffusion des informations : faire connaître le centre et ses activités

VHB S'ENGAGE À L'ÉGARD DE SES BÉNÉVOLES À

RÉFÉRENT PROFESSIONNEL

NOM/PRÉNOM _____ FONCTION _____
MAIL _____

En matière d'information

- Informer sur les finalités et le fonctionnement de l'association
- Faciliter des rencontres souhaitables avec les dirigeants, les autres bénévoles, les salariés permanents et les habitants

En matière d'accueil et d'accompagnement

- Accueillir par une rencontre entre le bénévole et le référent professionnel pour échanger sur la proposition de bénévolat, les motivations, l'association et ses besoins ainsi que la charte des bénévoles
- Un lien est maintenu ensuite entre le bénévole et le référent professionnel qui reste à l'écoute et en soutien. Dans ce cadre, des formations et de la documentation peuvent être proposées
- Les missions, responsabilités et activités de chaque bénévole sont définies avec l'aide d'un référent professionnel
- Une rencontre avec la directrice ou un membre du CA peut être proposée ou demandée
- Le passeport bénévole peut être proposé ainsi qu'une aide dans les démarches de Validation des Acquis de l'Expérience, ...

En matière de protection assurantielle

Garantir la couverture et le bénéfice d'une assurance responsabilité civile dans le cadre des activités confiées. L'association conserve le droit d'interrompre l'activité et la mission d'un bénévole, mais, dans la mesure du possible, en respectant des délais de prévenance raisonnables.

LES BÉNÉVOLES S'ENGAGENT ENVERS VHB À

- ☐ Adhérer à la finalité et à l'éthique de l'association (la cotisation est facultative)
- ☐ Se conformer à ses objectifs
- ☐ Respecter son organisation, son fonctionnement et son règlement intérieur
- ☐ Assurer de façon efficace sa mission et son activité, sur la base des horaires et disponibilités définis conjointement avec le référent professionnel de façon annuelle
- ☐ Exercer son activité de façon discrète, dans le respect des convictions et opinions de chacun

Les bénévoles peuvent interrompre à tout moment leur collaboration, mais s'engagent, dans la mesure du possible, à respecter un délai de prévenance raisonnable.

Signatures

Fait le _____ à _____ Comité de présidence Référent professionnel Bénévole (coupon retour)



LES LOCAUX

LES LOCAUX

Des locaux « permanents » pour l'accueil (en location) : L'obligation de quitter les locaux occupés depuis 2014 en novembre 2025 est une opportunité qui, avec l'appui des élus et partenaires, devrait nous permettre d'occuper des locaux plus **adaptés au niveau de la capacité d'accueil** tant des habitants, que des professionnels de VHB et des partenaires. Si nous ne sommes pas soutenus pour se saisir de cette opportunité la mise en oeuvre du projet sera compromise ou en tous les cas rendue plus complexe.



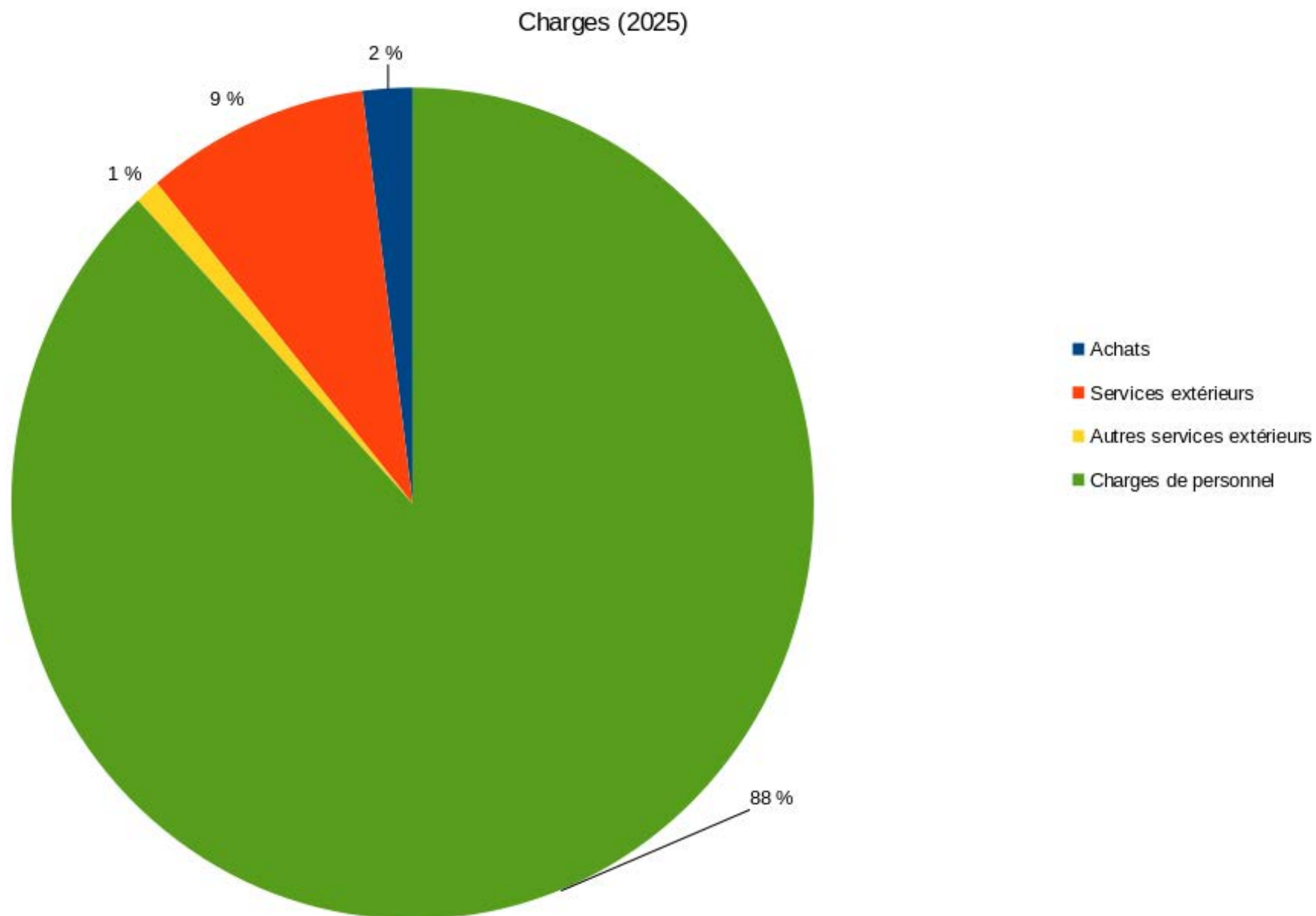
L'INFORMATION & LA COMMUNICATION

- Un site internet.
- Une page Facebook depuis 2020.
- Un courriel mensuel en direction des adhérents et des partenaires (envoyé format papier pour les personnes n'ayant pas d'adresse mail).
- Une multiplication des supports d'information : journaux communaux, journaux des communautés de communes, presse locale, site internet des communes.
- Une embauche en 2016 d'une chargée de communication et d'accueil dont une partie du temps de travail est consacré à la communication.
- Des ambassadrices – habitants bénévoles – qui diffusent l'information dans leur commune et font remonter des informations à VHB.
- Abonnement à la presse locale

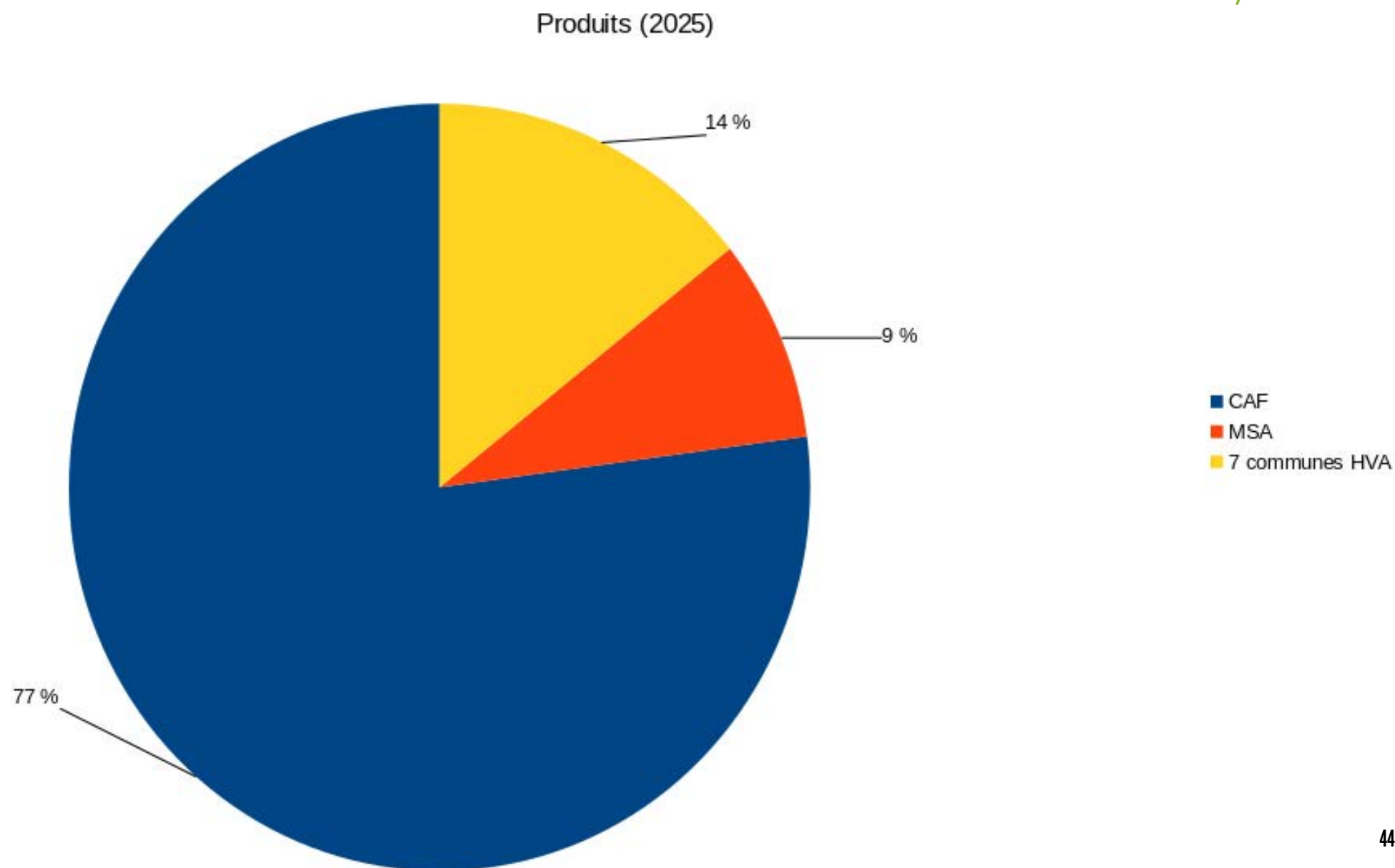


LES MOYENS FINANCIERS

BUDGET 2025 : 35 035,77 €



BUDGET 2025 : 35 035,77 €



2025



ÉCHANGE AUTOUR DES BESOINS
ET IDENTIFICATION DES BESOINS
AUXQUELS LES COMMUNES
VEULENT RÉPONDRE



RÉPONSES POSSIBLES
APPORTÉES PAR VHB

PROJETS ADAPTÉS
+ BUDGET



CHOIX D'UN PROJET
PAR TERRITOIRE

TRAVAIL DE VHB AVEC LES FINANCEURS

POSITIONNEMENT
DES COMMUNES

ENGAGEMENT
DANS LE PROJET

MANDAT À 1 OU 2
MEMBRES DU CONSEIL

RÉUNIONS 1

RÉUNIONS 2

RÉUNIONS 3

RÉUNIONS 4

COMMUNES
HB

COMMUNES
HB

COMMUNES
HB

COMMUNES
HB

COMMUNES
HVA

COMMUNES
HVA

COMMUNES
HVA

COMMUNES
HVA

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

COTECH

COPIL

CA
VHB



COTECH

COPIL

CA
VHB

RÉUNIONS
PUBLIQUES HB ET HVA

HB = Haut-Beaujolais
HVA = Haute Vallée d'Azergues

COPIL = Comité de pilotage

Membres : représentants des communes, de la CCSB, de la COR, de la CAF, de la MSA, de la Fédération des Centres Sociaux et de l'association.
Rôle : suivi global de la démarche, mise en commun des travaux sur chaque territoire, échanges autour de la répartition des moyens

COTECH = Comité Technique

Membres : techniciens de la CCSB, de la COR, de la CAF, de la MSA, de la Fédération des Centres Sociaux et de l'association.
Rôle : appui technique à l'accompagnement par VHB de la démarche, vérification de l'adéquation des projets avec les moyens

2026



MOBILISATION DES HABITANTS
SUR CHAQUE TERRITOIRE



TRANSFORMATION DE
L'ASSOCIATION VHB

CRÉATION D'UNE
ASSOCIATION

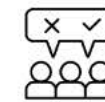


DÉMARCHE
PROJET

RÉUNION
POST-ÉLECTION

COMMUNES
HB

COMMUNES
HVA



1ER DÉBAT
D'ENJEUX



RÉUNIONS
PUBLIQUES
HB ET HVA



RÉUNIONS
PUBLIQUES
HB ET HVA



AG CONSTITUTIVE
NOUVELLE ASSOCIATION

JANVIER

FÉVRIER

MARS



AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

CA
VHB

AG
VHB

CA
VHB

CA
VHB

CA
VHB

2027



ÉCRITURE
DES
PROJETS



TRANSFORMATION
JURIDIQUE
RESSOURCES HUMAINES
LOGISTIQUE



2ÈME DÉBAT
D'ENJEUX



DÉPÔT
DES PROJETS

COTECH

COPIL

COTECH

COPIL

COTECH

COPIL

RÉUNION DES INSTANCES DE LA NOUVELLE ASSOCIATION

CA

AG

CA

CA

CA

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

JUILLET

AOÛT

SEPTEMBRE

OCTOBRE

NOVEMBRE

DÉCEMBRE

CA
VHB

AG
VHB

CA
VHB

CA
VHB

CA
VHB

COPIL = Comité de pilotage

Membres : représentants des communes, de la CCSB, de la COR, de la CAF, de la MSA, de la Fédération des Centres Sociaux et de l'association.
Rôle : suivi global de la démarche, mise en commun des travaux sur chaque territoire, échanges autour de la répartition des moyens

COTECH = Comité Technique

Membres : techniciens de la CCSB, de la COR, de la CAF, de la MSA, de la Fédération des Centres Sociaux et de l'association.
Rôle : appui technique à l'accompagnement par VHB de la démarche, vérification de l'adéquation des projets avec les moyens



Évaluation

Pour vérifier l'atteinte des objectifs et des résultats attendus (voir pages 34 à 37), nous pratiquons une évaluation continue. Elle est réalisée par l'animatrice de l'EVS et la directrice de VHB et supervisée par le Comité de Présidence.

QUI

Toutes les personnes concernées par l'EVS : équipe VHB, administrateurs, bénévoles, adhérents, habitants, partenaires.

QUAND

- **animatrice EVS** : bilan de chaque action, bilan annuel avec questions évaluatives, réunions bimensuelles VHB, entretien d'évaluation individuel
- **partenaires** : pauses partenariales, rencontres individuelles
- **bénévoles** : bilan annuel et rencontres individuelles
- **CDP** : en continu / CA au moins 1 fois par an
- **adhérents** : Assemblée générale, accueil, "aller vers", activités...
- **habitants** : accueil, "aller vers"

Ces temps d'évaluation seront animés avec des **outils favorisant l'expression**.
(interviews croisées, "speed dating", remue-ménages, porteur de paroles, outils ludiques ...).
Il s'agira à la fois d'évaluer chaque action en fonction de ses objectifs et critères propres et à la fois d'évaluer globalement le projet en répondant à des questions évaluatives.

PROJET EVS 2026-2027 - QUESTIONS ÉVALUATIVES	
AXES	QUESTION ÉVALUATIVES EN LIEN AVEC LES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS
AXE 1	Quel projet adapté au territoire a-t-il pu être créé ? Avec quels moyens en adéquation avec le projet et les besoins ? Comment se sont impliqués habitants, communes, financeurs et partenaires ?
AXE 2	Des actions d'aller-vers ont-elles pu avoir lieu dans toutes les communes du territoire ? Si non pourquoi ? Ces actions ont-elles permis de rencontrer de nouvelles personnes ? De maintenir le lien avec des personnes fréquentant ou non VHB ? D'assurer une veille sur les préoccupations des habitants, la dynamique du territoire ?
AXE 3	Les nouveaux partenaires ont-ils pu être rencontrés ? Quelles actions d'animation du partenariat ont-elles été poursuivies ? Est-ce que des projets en partenariat ont été menés ?



Annexe



VOIR LE PROJET EVS 2021- 2025



VOIR LE RAPPORT DU CISCA

AG	Assemblée Générale
AJD	Fondation AJD Maurice Gounon agit dans le domaine de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social
AURA	Région Auvergne Rhône-Alpes
CA	Communauté d'Agglomération
CA	Conseil d'Administration
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CC	Communauté de communes
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVA	Communauté de Communes de la Haute Vallée d'Azergues
CCSB	Communauté de Communes Saône Beaujolais
CDI	Contrat à Durée Indéterminée
CDP	Comité de présidence
CISCA	Centre d'Innovations Sociales Clermont Auvergne
CLSM	Conseil Local de Santé Mentale
COR	Communauté d'agglomération de l'Ouest Rhodanien
DE	Demandeur d'Emploi
DETL	Demandeur d'Emploi Très Longue Durée
EVS	Espace de Vie Sociale (dispositif de la CAF)

HB	Haut-Beaujolais
HVA	Haute Vallée d'Azergues
MSA	Mutualité Sociale Agricole
PARM	Plan d'Action de Revitalisation du Milieu rural
PCH	Prestation de Compensation du Handicap
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
RPE	Relais Petite Enfance (ex RAM)
RSA	Revenu de Solidarité Active
SCIC	Société Coopérative d'Intérêt Collectif
VHB	Vivre en Haut-Beaujolais
VHB EH	VHB-Entraide-Habitants